

ORDRE DU JOUR

1. Point sur l'actualité
2. Tableau de bord DG 2024
3. Point financier
4. Propositions et projets de délibérations issus des Commissions Nationales
5. Conventions et partenariats
6. Patrimoine et dossiers immobiliers
7. Questions diverses

1. Point sur l'actualité
Point Outre-Mer

La situation de Mayotte et de La Réunion est évoquée dans le contexte du changement climatique, qui intensifie la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles.

FO appelle à une réévaluation des stratégies de prévention et d'adaptation. Il est crucial d'intégrer les spécificités locales dans les politiques publiques et de renforcer les capacités locales de gestion des risques. Il est également primordial de produire des logements à long terme, adaptés au mode de vie local, en quantité suffisante pour répondre à la demande, tout en maintenant un coût abordable pour la population. La CCAS doit pouvoir s'inscrire dans ce schéma au profit des bénéficiaires.

Festival d'Énergies 2026

Le Conseil d'administration envisage de reconduire le Festival d'Énergies en 2026 avec un budget prévisionnel identique à celui de 2023. Un Groupe de Pilotage national pluraliste sera chargé des orientations politiques et de la validation du site de Mondonville, ainsi que de proposer une date. Un Groupe Technique sera également mis en place.

FO Énergie vote CONTRE.

Pour FO Énergie, alors que la Cour des comptes émet des recommandations sur la gestion financière de la CCAS et que la feuille de route «Ambition 2025» s'inscrit dans une réduction des coûts, il ne nous semble pas opportun de mettre en place un GT et un GP aboutissant in fine à l'ouverture d'un festival en 2026.

Par ailleurs, alors que la CGT met en place l'accord sur les moyens bénévoles sans l'avoir signé, elle contraint ainsi les CMCAS à réduire leur activité, tout en proposant, de l'autre, de financer un événement avec un budget de plus de 4,5 millions d'euros, qui est et restera déficitaire.

Enfin, l'organisation majoritaire semble ignorer les élections de 2025 et vouloir imposer ses choix, alors même que leurs issues pourraient rebattre les cartes sur le plan politique.

2. Tableau de bord DG 2024

Les Activités Sociales restent ancrées dans des formules traditionnelles comme le PAR et le POUR, alors qu'il serait préférable d'offrir une offre culturelle et de loisirs plus diversifiée, adaptée à l'évolution des bénéficiaires. En effet, la répartition par tranche d'âge a changé, avec une hausse des 36-45 ans et des plus de 66 ans, et une baisse des 56-65 ans.

De plus, les bénéficiaires se dirigent vers des tranches de coefficient social plus élevées, en raison des augmentations salariales.

Les dépenses d'exploitation pour 2024 s'élèvent à 418 millions d'euros, avec des charges importantes pour le personnel et les locaux. Ces résultats soulignent qu'il est nécessaire de renforcer les efforts, tout en préservant le salaire différé des agents et en répondant aux attentes des bénéficiaires.

3. Point financier

SCI LE HERBAU : Versement d'une avance en compte courant

Il est proposé d'octroyer une avance en compte courant d'un montant de 39000 €.

FO Énergie vote Contre

SCI DOMAINE DE PELVEZY : Versement d'une avance en compte courant

Il est proposé d'octroyer une avance en compte courant d'un montant de 121000 €

FO Énergie vote Contre

SCI PIC DU TOURMALET : Versement d'une avance en compte courant

Il est proposé d'octroyer une avance en compte courant d'un montant de 107000 €

FO Énergie vote Contre

Concernant ces trois avances en compte courant, FO Énergie, fidèle à ses engagements, exige une gestion financière rigoureuse et transparente sur les versements et remboursements de ces avances, en mettant l'accent sur l'ajustement budgétaire au sein des CMCAS.

Village de Vacances « Le Junka » Signature du traité de fusion par absorption par la Foncière Des Activités Sociales de l'Énergie.

FO Énergie vote Pour

Sécurisation des rentes à verser au personnel conventionné retraite.

Le Conseil d'Administration constate que 40 % des engagements de la CCAS pour les rentes des retraités sont sécurisés. Pour garantir ces engagements, des sûretés réelles ont été mises en place sur six villages de vacances, évalués à 24,82 millions d'euros :

Village de Vacances, La chambre d'Amour	Village de Vacances d'Aussois	Village de Vacances de Morgat
Village de Vacances La Lagune	Village de Vacances de Kaysersberg	Village de Vacances La Colomine de las Monges

FO Énergie vote Contre

Pour FO, il est essentiel de protéger les futures rentes des pensionnés, mais nous nous opposons fermement à l'hypothèque des centres de vacances comme solution au défaut des provisionnements annuels.

FO Énergie conteste vivement cette solution, qui consiste à mettre en hypothèque une partie du patrimoine immobilier de la CCAS pour compenser un manque de provisions. Cette démarche présente un risque important : en cas de difficultés financières, ces biens pourraient être vendus, entraînant une perte irréversible pour les agents et les bénéficiaires des activités sociales.

4. Propositions et projets de délibérations issus des Commissions Nationales

Partenariat Cannes Cinéma (dans le cadre de Visions Sociales)

Renouvellement du partenariat entre la CCAS et Cannes Cinéma pour Visions Sociales, avec une participation de 6500 €.

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / CMCAS de Bayonne / Association Chantons sous les Pins

Renouvellement du partenariat entre la CCAS, la CMCAS de Bayonne et l'Association Chantons sous les Pins, avec un budget prévisionnel de 8500 € pour la CCAS et 2500 € pour la CMCAS.

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / CMCAS Tulle Aurillac / Rencontres du Moyen Métrage de Brive

Renouvellement du partenariat entre la CCAS, la CMCAS Tulle Aurillac et les Rencontres du Moyen Métrage de Brive, avec un budget prévisionnel de 5000 € pour la CCAS et 1000 € pour la CMCAS.

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / CMCAS Nord pas de Calais et le FIGRA (Festival International du Grand Reportage d'Actualité)

Renouvellement du partenariat entre la CCAS, la CMCAS Nord-Pas-de-Calais et le Festival International du Grand Reportage d'Actualité (FIGRA), avec un budget prévisionnel de 13500 € pour la CCAS et 2000 € pour la CMCAS.

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / Union Territoriale Corse / ARIA (Association des Rencontres Internationales Artistiques)

Renouvellement du partenariat entre la CCAS, l'UTCorse et l'Association des Rencontres Internationales Artistiques, avec un budget prévisionnel de 5000 € pour la CCAS et 5000 € pour la CMCAS.

FO Énergie vote Contre

Partenariat L'Atelier des Artistes en exil

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'atelier des artistes en exil.

FO Énergie vote Contre

L'objet de cette convention est peu clair : « La présente convention-cadre a pour but de définir les conditions du partenariat entre l'AA-E et la CCAS du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. » Par ailleurs, aucune estimation financière n'y est précisée.

Partenariat Lire et Faire Lire

Renouvellement du partenariat avec Lire et faire lire, avec une participation de 8000 € de la CCAS.

FO Énergie vote Pour

Le partenariat proposé au sein de cette convention couvre un périmètre national sur les territoires et l'ensemble des CMCAS.

Partenariat Travail et Culture

Participation CCAS : 762,00 €

FO Énergie vote Contre

Partenariat LFSM (Association Les Femmes S'en Mêlent)

Le Conseil d'Administration souhaite approuver l'établissement d'une convention de partenariat avec l'association Les Femmes S'en Mêlent.

FO Énergie vote Contre

Partenariat AES (Association des Écrivains Sportifs)

Le Conseil d'administration souhaite donner son accord au renouvellement de la convention de partenariat avec l'association des Écrivains Sportifs «AES».

Participation CCAS : 2000, 00 €

FO Énergie vote Contre

Partenariat ASTS (Association Science Technologie Société)

Le Conseil d'administration souhaite donner son accord au renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Science Technologie Société «ASTS».

Participation CCAS : 180 000, 00 €

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / CMCAS Basse Normandie / Festival du livre de Jeunesse et de BD Cherbourg

Participation CCAS : 3000, 00 €

Participation CMCAS : Achat de livres à destination des enfants bénéficiaires lors du Festival (participation financière estimée entre 2000,00 € et 3000,00 €)

FO Énergie vote Contre

Partenariat CCAS / CMCAS Pays de Savoie / Festival du 1^{er} roman à Chambéry

Renouvellement de la convention de partenariat avec la CMCAS Pays de Savoie et le Festival du 1^{er} roman à Chambéry.

Participation CCAS : 500, 00 € Participation CMCAS : 1270, 00 €

FO Énergie vote Contre

Partenariat IVT (International Visual Theater)

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'International Visual Théâtre «IVT». Budget prévisionnel : Participation CCAS : 1000, 00 €

FO Énergie vote Contre

Aide à la création La pièce la plus drôle et la plus touchante de tous les temps (dont on se souviendra)

Pièce Commune / Volksstück

Octroi d'une aide à la création. Participation CCAS : 8 000, 00 €

FO Énergie vote Contre

Aide à la création LA REMORQUE-CASTELET, un outil de théâtre de marionnettes itinérant

Aide à la création de l'œuvre : LA REMORQUE-CASTELET

Participation CCAS : 5 000, 00 €

FO Énergie vote Contre

Convention d'application 2025 / FOSC (ALGERIE)

FO Énergie vote Contre

Convention d'application 2025 / STEG (TUNISIE)

FO Énergie vote Contre

Convention d'application entre LA CCAS ET L'AMSCID

Renouveler la convention de partenariat entre la CCAS et l'Association Malienne de Solidarité et de Coopération Internationale pour le Développement (AMSCID).

FO Énergie vote Contre

Réduction supplémentaire de cotisation « Vie chère » pour les POM sur le contrat CSMR.

Le Conseil d'Administration propose la mise en place d'un abattement sur le revenu de référence utilisé pour calculer la cotisation CSMR pour les adhérents résidant dans les pays et territoires d'outre-mer, de mai 2025 au 31 décembre 2025, renouvelable chaque année.

Trois propositions sont envisagées : un abattement de 20 %, 30 %, ou 40 % du revenu de référence pour ces adhérents.

FO Énergie s'est abstenue

Lors de cette délibération, la proposition FO Énergie faite en commission n'a pas été prise en compte, à savoir un abattement de 40 % pour les DROM, complété par un abattement de 10 % pour l'Hexagone.

5. Conventions et partenariats

Convention d'utilisation du fichier ERABLE par les Fédérations syndicales

FO Énergie vote Pour

Convention de servitude de passage d'un réseau d'eaux enterrés à CEILHES-ET-ROCOZELS

FO Énergie vote Pour

6. Patrimoine et dossiers immobiliers

CAPBRETON VIGNERONS : Travaux de remplacement du toit de l'infirmerie

Ces travaux sont d'un montant de : 27339,58 €

FO Énergie vote Pour

DURIE : Travaux de réfection des plages de la piscine

Ces travaux sont d'un montant de : 53053 €

FO Énergie vote Pour

Montlouis sur Loire : Travaux de remplacement de sécurisation des murs en pierre

Ces travaux sont d'un montant de : 81150,14 €

FO Énergie vote Pour

SIGNES : Travaux de réfection du manège à chevaux

Ces travaux sont d'un montant de : 17266,58 €

FO Énergie vote Pour

SYLVAINS : Travaux de remplacement de sécurisation du toit et de la façade du bâtiment lingerie

Ces travaux sont d'un montant de : 26423,04 €

FO Énergie vote Pour

ST CYPRIEN : Travaux de réparations des fuites de la piscine

Ces travaux sont d'un montant de : 31770 €

FO Énergie vote Pour

BORGO : Travaux de séparation des réseaux eau et électricité

Ces travaux sont d'un montant de : 90000 €

FO Énergie vote Pour

L'ACM DE LA VÉTA : Travaux de l'augmentation de capacité

Ces travaux sont d'un montant de : 338521,08 €

FO Énergie vote Pour

LE PRADET - LES OURSINIÈRES : Travaux de changement de réseaux eaux usées

Ces travaux sont d'un montant de 11404,80 € TTC

FO Énergie vote Pour

BÉZIERS : Travaux de désamiantage et remplacement du toit du bâtiment accueil de bénéficiaires

Ces travaux sont d'un montant de : 42062 €

FO Énergie vote Pour

KAYSERSBERG : Travaux en vue de la labélisation «Clé Verte»

Ces travaux sont d'un montant de : 69407,46 €

FO Énergie vote Pour

SABLES D'OLONNE : Travaux en vue de la labélisation «Clé Verte»

Ces travaux sont d'un montant de : 148 697 € 05

FO Énergie vote Pour

SUPER BESSE : Travaux en vue de la labélisation «Clé Verte»

Ces travaux sont d'un montant de : 144 650 € 84

FO Énergie vote Pour

NCHASTRAYES : Cession d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé

FO Énergie vote Pour

SAINT-BREVIN-LES-PINS : Cession d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé

FO Énergie vote Pour

SAINT-BREVIN-LES-PINS : Cession d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé

FO Énergie vote Pour

NEVEZ «Kerascoët» (Finistère) : Cession du site

FO Énergie vote Pour

Principe du transfert de biens immobiliers à la Foncière des Activités sociales de l'Énergie.

Les sites concernés sont les campings et villages de vacances suivants :

- Gruissan
- La Tranche /Mer, La Belle Henriette
- La Tranche/Mer, La Grière
- Megève, Le Savoy
- Megève, Le Hameau
- Trébeurden
- Val d'Isère
- Le Pradet, Les Oursinières

FO Énergie vote Pour

Ambleteuse : Vente du site par la FONCIÈRE DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE

FO Énergie vote Pour

Pour l'ensemble de ces délibérations, FO Énergie a donné son accord pour la poursuite des sommes engagées, car elles contribuent à l'amélioration de l'habitat, des infrastructures, et à une vision positive du futur grâce au label «Clé Verte» dans une démarche environnementale.

Désignation du Commissaire aux comptes par la Foncière des Activités Sociales de l'Énergie.

FO Énergie vote Pour

Prochain Conseil d'Administration, le 22 mai 2025